

Bonjour à Mesdames et Messieurs le commissaires enquêteurs,

Tout d'abord je m'étonne de l'absence de registre numérique dématérialisé pour cette enquête contrairement à ce qui se passe actuellement pour l'enquête relative au projet de parc éolien de Beauvilliers et de Theuville qui se déroule simultanément. En espérant qu'il ne s'agit pas là d'une manoeuvre pour décourager la participation "à distance" du public à cette enquête.

Je souhaite pouvoir m'exprimer sur le projet de nouveau parc éolien dit des éoliennes citoyennes 15 porté par la SAS Les Eoliennes Citoyennes (filiale de la société ING environnement). J'habite la commune d'Allonnes, commune voisine de Beauvilliers et de Theuville, et déjà très largement impactée aujourd'hui par plusieurs parcs éoliens (parcs de Beauvilliers – Prasville, Parc de Mauloup -, Baigneaux, ou encore parc situé Allonnes et Onville ; pour ne citer que les plus proches – je pourrais aussi parler des parcs de Louville-la-Chenard, de Janville-en-Beauce, celui aussi situé pas loin de Rouvray-saint-Florentin – également bien présents dans le champs de vision des habitants d'Allonnes, bien que plus éloignés géographiquement).

Je parle essentiellement d'impacts visuels et aussi sonores tels que ce type d'installation peut engendrer ; à savoir gêne ou pollution visuelle (ce n'est pas agréable d'avoir dans son champ de vision ce type d'installation à perte de vue quel que soit l'endroit où l'on se trouve ou la direction que l'on regarde, comme il est particulièrement déroutant d'être soumis cet effet « arbre de Noël » provoqué par tous ces clignotants de couleur rouges qui apparaissent dès la tombée de la nuit et jusqu'au levé du jour en permanence, chose qui ne serait pas gênante en soit si ces lumières rouges étaient en nombre plus retreintes, mais qui deviennent franchement problématiques lorsqu'elles interviennent en surnombre comme c'est déjà le cas actuellement), et aussi pollution sonore qui intervient essentiellement la nuit où le bruit sourd mais constant des pâles qui fendent l'air est amplifié et donne l'impression d'une autoroute toute proche. Dans la mesure où, le jour, la nationale draine en permanence pas mal de véhicules en tous genres (voitures, poids lourds, tracteurs...), sans compter le bruit des TGV et des avions de ligne dont un couloir aérien survole notre commune à basse altitude sans discontinuer, il est donc facile de deviner, dans ces conditions, que le bruit est déjà omniprésent dans le quotidien des habitants.

Dès lors la question suivante se pose légitimement : doit-on rajouter un parc éolien de cette ampleur dans un environnement déjà saturé d'installations similaires ? Si j'en crois la géographie locale, et si je prends la carte des parcs déjà présents (ceux cités plus haut), on peut s'apercevoir que ce nouveau projet essaye de s'installer « au chausse pieds » entre deux de ces parcs déjà bien garnis. Quel est donc l'intérêt de l'opération si ce n'est bouché encore un peu plus l'horizon déjà bien encombré des habitants d'Allonnes (et de rajouter de nouveaux désagréments à ceux déjà bien en place) ?

D'ailleurs on peut s'étonner de cette volonté de vouloir implanter toujours plus d'éoliennes dans un département comme l'Eure-et-Loir qui est déjà très bien pourvu en la matière. Alors que le département voisin des Yvelines est, quant à lui, totalement vierge d'éoliennes. Et pourtant il doit y avoir autant de vent que par chez nous ! Ou alors il existe une sorte de consensus caché voulant qu'il ne faut surtout pas installer d'éoliennes en région Ile-de-France car trop proche de la capitale ?

Autre point noir à évoquer, celui du matériel utilisé et des retombées financières générées. En ce qui concerne le matériel il est navrant de constater que les éléments constitutifs d'une éolienne (mâts, nacelle, générateur, pâles...) ne sont pas de fabrication française. Seules les éoliennes en mer sont en partie assemblées en métropole. Constatation similaire pour l'entretien de ce type d'installation : ce ne sont ni des entreprises françaises, et ni des techniciens nationaux qui assurent cette

maintenance (je l'ai constatée à maintes reprises sur le terrain). Dès lors quels sont les réels avantages pour l'économie française des parcs éoliens tels qu'ils nous sont proposés aujourd'hui ? A part pour les personnels des sociétés porteuses de projet, ces investissements ne semblent pas profiter à l'économie nationale ; et sont encore moins génératrices d'emploi dans le domaine de l'énergie renouvelable tels qu'ils nous sont vendus par les décideurs politiques à longueur de journées sur les ondes !

Quid aussi de la sécurité des ces éoliennes, en particulier en cas d'incendie. Nous avons eu il y a quelques années sur la commune de MAULOUP l'exemple d'une éolienne ayant brûlé en plein jour. Pourtant le pâles continuaient à tourner durant l'incendie, projetant des débris en feu sur plusieurs dizaines de mètres à la ronde. Par la suite il a fallu dépolluer les sols avant toute remise en opérations du dispositif. Qu'en est-il aujourd'hui ? Quels sont les systèmes de sécurité mis en œuvre en cas d'incendie dans une nacelle ? Les leçons de l'incendie à MAULOUP ont-elles été tirées ? Et si oui quelles sont-elles ? Cette question des normes de sécurité n'est pas sans générer une certaine inquiétude chez les habitants ; et donc à l'origine de réticences vis à vis de ce nouveau projet.

Je suis bien consciente des enjeux environnement qui sont les nôtres aujourd'hui ; comme je suis aussi conscient des efforts qui restent à faire en termes d'implantation de nouveaux parcs éoliens afin de pouvoir satisfaire nos futurs besoins énergétiques. Cependant je pense aussi être tout à fait légitime à dire stop à un tel projet de cette envergure sur ce territoire déjà très bien pourvu (ceci est incontestable !).

Pour toutes ces raisons je me prononce donc comme étant opposé à ce nouveau projet dit des Eoliennes citoyennes 15.